

METZ

2005

RUE DE BLIDA

CHRONIQUE PEU ORDINAIRE D'UNE MISERE ORDINAIRE



COLLECTIF MOSELLAN DE LUTTE CONTRE LA MISERE

Acat, AC! Metz et Nord de la Lorraine, ACORO, ATTAC 57, Culture et Loisirs, CGT, G10 solidaires, LCR, LDH, MJS, MRAP, PCF (Rep), Unef

3 rue Gambetta 57000 METZ

TEL : 03 87 66 37 11

FAX : 03 87 63 66 32

E-MAIL : col.lutte.misere57@voilà.fr

Pour la petite histoire,

Le Collectif mosellan de lutte contre la misère regroupe en son sein treize organisations : le MRAP, la LDH, ATTAC 57, ACORO, CGT, G10 solidaires, LCR, MJS, PCF(Rep), Unef, Acat, AC ! Metz et nord de la Lorraine, Médecins du Monde, des bénévoles de divers horizons et également des soutiens précieux comme ceux de la Croix Rouge, du Secours Populaire et d'Amnesty International. Une liste non exhaustive bien évidemment.

Le champ d'action du Collectif est le logement social, l'hébergement d'urgence et le suivi des personnes en situation précaire, **toutes nationalités confondues**.

Après quelques expériences malheureuses dans les différents domaines cités ci-dessus, le Collectif essaie tant bien que mal de se faire entendre sur une liste de douze propositions depuis le 21 octobre 2004 :

- *d'appliquer la charte de prévention des expulsions avec la mise en place systématique d'une enquête sociale au moment de l'assignation*
 - *de recréer des réserves foncières destinées au logement social pour faire face au manque de logements sociaux (3000 en Moselle dont principalement sur Metz et Thionville)*
 - *de centraliser les données concernant le parc de logements sociaux en Moselle (actuellement informations au GIPDAL, à la CAF, à la DDASS, à la DDE, au Conseil Général par rapport notamment à la question des mineurs...)*
 - ***d'améliorer l'accompagnement social en prévention des expulsions et l'intervention des aides financières plus rapides.***
 - *réquisition de bâtiments publics pour faire face à l'urgence*
- Et aussi (extrait de nos revendications portées par écrit auprès de la DDASS 57 le 16.06.2004).*
- *d'améliorer les aides (transports gratuits, aide pour besoins vitaux).*
 - *de la distribution non discriminatoire et de l'augmentation de l'aide alimentaire (4 euros par jour et par personne et uniquement pour les demandeurs d'asile actuellement).*
- d'augmenter le nombre de travailleurs sociaux pour le suivi des personnes en grande précarité*

Concernant les demandeurs d'asile le collectif demande également :

- *le recensement des places disponibles dans les AUDA (accueil d'urgence pour les demandeurs d'asile) de Moselle.*
 - *l'augmentation des places en CADA et AUDA, qui ne couvrent que 20% des besoins pour toute la France et à peu près les mêmes proportions en Moselle.*
 - *le recensement des logements vacants par l'intermédiaire de la DDE pour les personnes régularisées, ce qui n'est pas le cas actuellement du fait des réticences des bailleurs.*
- la mise à disposition pour le préfet de région de toutes les admissions de demandeurs d'asile dans les CADA, les AUDA, les CHU, les hôtels, etc dans tous les départements de Lorraine*

Le Collectif n'a pas, à ce jour, été entendu au sujet de ces propositions malgré les rencontres avec la Préfecture, le Président de l'Association des maires de Moselle, le Président de Région et le Conseil Général. Le résultat vous le connaissez tous aujourd'hui pour l'avoir vécu :

Le 14 juin 2005, au bout de la rue de Blida, Metz a inauguré, dans un silence que le Collectif s'est employé à rendre assourdissant, un camping d'un nouveau genre avec treize demandeurs d'asile.

La suite, vous pouvez la lire dans les pages qui suivent. Elle résume une bien triste histoire devenue de plus en plus dramatique au fil des jours et tournant au cauchemar pour certains des demandeurs d'asile et membres du Collectif.

LE COLLECTIF ET LA PRESSE

La Presse a joué un rôle important au côté du Collectif et permet également d'avoir aujourd'hui un historique de la situation des demandeurs d'asile, arrivés rue de Blida le 14 juin 2005. Cette liste d'articles n'est pas non plus exhaustive :

■ SOCIAL

Demandeurs d'asile : l'hébergement en question

Une soixantaine de personnes, demandeurs d'asile et militants du collectif de lutte contre la misère, s'est rassemblée hier à midi sous les fenêtres de la préfecture. Une délégation a été reçue par la directrice de cabinet adjointe du préfet pour exposer les revendications des manifestants.

« Nous avons écrit ce matin au ministre de la cohésion sociale pour l'alerter sur la situation matérielle des demandeurs d'asile en Moselle : une cinquantaine d'entre eux est à la rue, essentiellement des hommes », a résumé avant l'entrevue Denis Maciazek, porte-parole du collectif. « Mercredi

à Metz, un arbre est même tombé sur le campement de fortune que vingt d'entre eux occupent à Chambièrre depuis un mois. Heureusement que personne n'était dessous ! Nous demandons donc deux choses au ministre : que des moyens supplémentaires soient débloqués pour la Moselle où en juin il n'y a déjà plus d'argent pour assurer l'hébergement à l'hôtel de ces demandeurs ; et qu'il nous reçoive le plus vite possible. »

Pour le collectif, la solution de l'hébergement hôtelier est de toute façon inadaptée et coûteuse. « Il faut lui préférer les cada (centres d'accueil pour

demandeurs d'asile), mais le département en manque. »

Les manifestants ont quitté le parvis de la préfecture sans réponse de la part de l'Etat. Ils ont rencontré l'adjoint au maire Rémy Tritschler en mairie dans la foulée. « Ce dernier nous a expliqué qu'il allait en référer au maire sans délai. La mairie va également examiner quelle aide elle peut éventuellement fournir. »

Enfin, c'est à l'évêché que la délégation a choisi de se rendre en milieu d'après-midi, avec toujours le même objectif : trouver un toit en dur pour les demandeurs d'asile condamnés à la rue.



Une soixantaine de personnes, parmi lesquelles des demandeurs d'asile privés d'hébergement, a manifesté devant la préfecture (Photo Karim Siari).

républicain lemain du 01.07.2005

En plus de ces articles, une série de reportages a été réalisée par les différentes chaînes de télévision et certains de ces reportages ont été stockés sur divers supports comme archives vivantes de l'histoire de la rue de Blida.



Rencontrer les demandeurs d'asile

Des tentes de fortune, des palettes jetées au sol, quelques lits pliants et une antique gazinière : monté en catastrophe à la mi-juin, le campement des demandeurs d'asile fait long feu. Visite guidée aujourd'hui à 17 h.

Au bout de l'avenue de Blida, au fond de la rue des Deux Cimetières, 34 hommes vivent dehors, dans des conditions sanitaires exécrables (RL du 01/07). « En trois semaines, ils sont passés de 13 à 34 », s'insurge Denis Maciazek, porte parole du collectif mosellan de lutte contre la misère, ils ont été sortis des hôtels parce qu'il n'y a plus de crédits. Trente Bosniaques, deux Arméniens, un Algérien et un Albanais : avec ceux recensés en Moselle-Est, le département compterait une cinquantaine de demandeurs d'asile, dans cette situation. « Il n'y a donc pas un afflux massif, mais un manque cruel de logements sociaux, d'hébergement d'urgence pour les populations en situation de précarité dont font partie les étrangers ». Depuis longtemps, le collectif qui regroupe 13 organisations, associations, syndicats, partis politiques-dénonce cette carence, avec d'autant plus de véhémence que depuis des années, des sommes importantes ont été dépensées en nuitées d'hôtel, alors qu'elles auraient pu être in-

vesties dans des structures d'accueil.

Plainte contre l'Etat

Pas question de verser dans l'écueil d'un débat sur le droit d'asile : « Notre champ d'action, c'est le logement social, l'hébergement d'urgence et le suivi des personnes en situation précaire. » Et le constat, après avoir alerté toutes les autorités tant locales que nationales, pour la plupart restées silencieuses, c'est « une irresponsabilité totale qui conduira à des misères pour l'ordre public. La seule réponse, c'est l'expulsion, c'est inadmissible ! » Le message vient du ministre de Jean-Louis Borloo : « Un conseiller technique vient de nous dire : On va voir ce qu'on peut faire, mais il n'y a pas de crédits, on va accélérer pour les ramener dans leur pays. Mais notre souci n'est pas là : il faut qu'on applique les textes, c'est-à-dire trouver un hébergement à ceux qui sont à la rue. » Dans le respect du code de l'Action sociale et des diverses directives européennes. C'est dans ce sens que va la plainte déposée par 13

d'entre eux, contre l'Etat. Une procédure parallèle à l'action du comité qui souhaite aujourd'hui « impliquer les politiques pour qu'ils s'engagent ».

Après une réunion lundi soir, le collectif a décidé de poursuivre son action humanitaire pour la subsistance de ces demandeurs d'asile mais également d'amplifier son action politique. Cela passera par une pétition, par la collaboration avec des collectifs à Strasbourg et Calais, et d'autres partenaires de l'action sociale. « En septembre, ça sera pire qu'aujourd'hui, on fera donc une action publique forte, déclenchée à Metz, Strasbourg et Calais. » Avant cela, un rassemblement est programmé aujourd'hui même, à 17 h, sur les lieux du campement « provisoire ». « On invite tout le monde à venir voir ce qui se passe ici ! » Un traducteur permettra également aux hommes de prendre connaissance de l'état des négociations en cours avec le ministère du Travail et du Logement. Sous l'œil des caméras.

E. de R.



Pas d'eau, pas d'électricité, des tentes de fortune : au bout de l'avenue de Blida vivent 34 demandeurs d'asile. (Photo : Karim Siari)

« Jamais je n'ai vécu comme ça »

Arion Duka est Albanais. Arrivé en France il y a 6 mois, il reçoit un courrier le 28 juin dernier, du foyer qui l'accueille. On lui explique que « suite à la fin de la prise en charge du 115 », il doit quitter les lieux... le jour même. Le voilà donc, lui aussi, installé sur le campement de l'avenue de Blida. « Je tombe de haut, jamais je n'ai vécu comme ça. » Dans un français correct, il raconte son périple. « En Albanie, j'étais cuisinier, j'avais une bonne vie, mais j'ai reçu des menaces. Je suis resté un an enfermé dans ma maison. » Lui, comme son père, sont engagés politiquement. Le pays, qualifié de peu sûr par la communauté internationale, n'est guère favorable à ce genre d'activité. « Ils ont mis une bombe dans la maison, mon père était fragile, il a eu un choc, il est mort. » Alors Arion se dit

que ce n'est pas une vie que de rester terré. « Je suis jeune marié, j'ai du temps devant moi. » Les époux fuient, séparément. Le camion dans lequel l'épouse d'Arion s'est cachée est contrôlée : elle est renvoyée chez elle. Arion arrive seul en France. Il a déposé une demande d'asile politique : « L'OFPPA a refusé. J'ai droit à un recours mais je n'ai reçu aucun papier. Pourtant, j'ai expliqué et puis je parle français, je peux m'intégrer. » Avec les 300€ d'allocation qu'il touche, il voudrait louer un studio ou même la chambre qu'il occupait en foyer. Impossible. Alors l'argent sert à la survie de ses amis d'infortune. Et Arion se trouve face à un cruel dilemme : vivre à la rue ou vivre dans la peur ? Il a fait son choix : « Ma femme aussi viendra. Même si on doit dormir dehors. »

Aide humanitaire

Puisqu'il est question d'aide humanitaire, les personnes qui souhaitent contribuer à l'action du collectif de lutte contre la misère peuvent le faire de deux façons :
-Par une souscription financière (partiellement déductible des impôts) en adressant un chèque à la Ligue des Droits de l'Homme, 3, rue Gambetta à Metz. Chèques à libeller à l'ordre de la LDH en mentionnant « souscription pour le collectif de lutte contre la misère ».
-Par une aide matérielle directe (vêtements, nourriture, etc.) à déposer à ACORO, 30-32, rue Saint-Gengoulf à Metz.

À Contact du collectif : 03 87 66 37 11
ou col.lutte.misere57@volla.fr

DES ENFANTS RUE DE BLIDA

Un nouvel épisode, sans doute un des plus noirs que les bénévoles du Collectifs ont pu vivre, a été écrit le 22 juillet 2005 avec l'arrivée au camp d'enfants accompagnés de leurs parents. L'article et les photos peuvent témoigner dans quelles conditions ces enfants ont vécus et un extrait d'un communiqué du Collectif datant du 23 juillet 2005 vous donne une idée du cynisme de certains organismes sociaux.



« Hier soir, devant cette situation, nous avons contacté le 115 (dispositif de veille sociale de mise à l'abri des personnes à la rue) pour tenter de faire héberger au moins les femmes et les enfants. La réponse étant négative, nous nous sommes entretenus avec la direction qui nous a expliqué qu'elle n'entreprendrait aucune action.

Il nous a été précisé que les familles avec enfants pouvaient bénéficier de deux nuitées sous certains critères (dont un est que les enfants aient moins de cinq ans) et qu'ensuite il n'y avait plus aucune possibilité d'hébergement.

Au-delà de l'absence de solutions proposées, les termes employés par notre interlocuteur, à savoir « Amusez-vous bien avec vos réfugiés » nous ont choqués par leur cynisme. »

Communiqué du 230705

Le Collectif mosellan de lutte contre la misère remercie tous les médias qui ont participé à la sensibilisation du public et à la résolution de cette situation par la rédaction d'articles et réalisation de reportages télévisés soignés.

LE POIDS DES MAUX , LE CHOC DES PHOTOS

Nous savons tous que la place manque dans les structures d'accueil en Moselle ainsi que les moyens financiers, si nous nous en tenons aux déclarations des différents acteurs des organismes sociaux et des Pouvoirs Publics. Mais ceci peut-il justifier cela ?



Le camp d'infortune de la rue de Blida

En face du cimetière juif, à quelques centaines de mètres de l'usine d'incinération, le camp offre son spectacle de désolation. Les réfugiés vivent-là, désœuvrés. Un groupe improvise une partie de foot sur une pelouse, la majorité discute en fumant... La journée est rythmée par les allers et retours entre la rue de Blida et les services de la préfecture. L'aide est apportée par des bénévoles issus notamment de la Croix-Rouge et du collectif messin de lutte contre la misère. Ils parent au plus pressé, tentant de faire le maximum avec peu de moyens. Rue de Blida, les conditions d'hygiène sont inexistantes, les tentes plus que rudimentaires. Dans le bosquet, les bâches bleues font taches. Pas que dans les bosquets, d'ailleurs... Ils sont une cinquantaine de demandeurs d'asile, en majorité Bosniaques, à tuer le temps.

Une situation bloquée depuis début juin, période à laquelle une quinzaine de réfugiés n'ont plus été hébergés par les centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada). En cette période estivale, les centres du département sont pleins. On estime à 1 500 le nombre de demandeurs actuelle-

ment hébergés en Moselle. Seul choix pour ceux du camp de Blida, coucher dehors, à la merci des intempéries, de l'insalubrité. Pourtant, les rangs ne cessent de grossir, les réfugiés se passant le mot de l'existence d'un lieu d'infortune aux portes de Metz. Pour venir en aide et subvenir à leurs besoins, le collectif mosellan de lutte contre la misère a réussi à mobiliser l'opinion publique. Dons en nature ou financiers permettent de répondre très partiellement aux besoins, en attendant que l'Office français de protection pour

les réfugiés et apatrides (Ofpra) statue sur les dossiers des réfugiés.

Avec les services de l'Etat, le collectif a engagé un bras de fer pour trouver une solution décente à cette détresse humaine. Lundi dernier, première avancée. Quatre familles avec sept enfants, arrivé il y a quelques jours, ont été prises en charge et hébergées dans un hôtel par l'Etat. Une avancée significative, certes, mais temporaire puisque l'hébergement devrait durer entre une semaine et dix jours.

Pour mobiliser l'opinion publique, le collectif a programmé une distribution de tracts aux touristes découvrant les beautés de l'architecture messine, dont le camp de réfugiés de la rue de Blida. Rédigé en trois langues (français, allemand et anglais), ce document met en cause le manque d'engagement de la ville de Metz. Une "publicité" qui devrait faire réagir. Au minimum réfléchir...

► Contact : collectif mosellan de lutte contre la misère, tél 03 87 66 37 11 ou par mail (col.lutte.misere57@voila.fr).

M.V.



Sans eau, ni électricité, le camp de bâches prospère depuis début juin. Actuellement, une cinquantaine de demandeurs d'asile y vivent.

LE CADRE LEGAL

La démarche du Collectif s'appuie sur l'ensemble des textes qui imposent aux collectivités la prise en charge de l'hébergement et du suivi social de toutes les personnes, qu'elles soient françaises ou étrangères :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- la Déclaration des Droits de l'Enfant ;
- la Directive 2003/9/CE du Conseil de l'Europe ;
- la loi Besson ;
- la loi contre les exclusions ;
- l'article L 345-2 du Code de l'Action Sociale ;
- la dernière circulaire ministérielle du 15.10.2003.

Depuis le 14 juin et devant le manque de réponses des Pouvoirs Publics, le Collectif a également décidé d'agir sur un plan judiciaire avec Me DOLLE, avocat, sur les deux voies suivantes :

- action mettant en cause les Pouvoirs Publics (Préfet et autres) devant le Tribunal administratif pour une procédure en référé-constat.
- Plainte contre X avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction auprès du TGI de Metz en vertu des articles 222-19 et 211-1 du Code Pénal.

Vous pouvez lire ci-dessous la réponse à la démarche du Collectif résumée ci-dessus et constater que le cynisme n'est pas l'apanage des organismes sociaux...

Considérant que les requérants, qui se bornent à affirmer qu'ils se trouvent à la rue, livrés à eux-mêmes et qu'ils risquent de voir leur demande d'asile politique contrariée par l'absence de domicile fixe, ne démontrent pas l'existence d'une situation d'urgence impliquant, sous réserve que les autres conditions posées par l'article L. 521-2 soient remplies, qu'une mesure visant à sauvegarder une liberté fondamentale doit être prise dans les 48 heures ; que, par suite, il y a lieu, sans examiner la recevabilité de la requête, de la rejeter par application de l'article L. 522-3 précité ;

ORDONNE

FAITS DIVERS

En marge de l'histoire de la rue de Blida mais dans une démarche qui s'inscrit dans le même cadre, le mois de juillet n'a pas été favorable non plus pour la présidente du comité local du MRAP de Sarreguemines....

« Une réfugiée congolaise et une militante des droits de l'homme ont été arrêtées en Moselle. Le MRAP exige qu'une enquête soit menée.

Expulsion d'exilés ou délit de solidarité... les motifs de s'indigner provoquent parfois l'embaras du choix. Les réseaux de solidarité de Moselle ont eu, cette semaine, les deux pour le prix de zéro. Mardi, une mère de famille congolaise était interpellée dans sa chambre d'hôtel. Et mercredi, une militante des droits de l'homme était placée en garde à vue et poursuivie après son intervention dans l'affaire. Reprenons. Joséphine Matondo, demandeuse d'asile, mère de Samuel, sept ans, et de Gladys, quinze ans, se trouve dans sa chambre, mardi matin, lorsque les gendarmes arrivent pour l'interpeller. Sitôt, elle contacte Nicole Mussle, présidente du comité local du MRAP de Sarreguemines, qui se rend sur place. « Madame Matondo faisait l'objet d'une invitation à quitter le territoire, sa demande d'asile avait été rejetée par l'OFPRA », raconte-t-elle. Mais Joséphine n'ayant pas bénéficié de l'aide d'un avocat au moment de défendre son dossier, elle avait obtenu un recours, qui devait être étudié le 22 août prochain. A priori, elle ne faisait, alors, l'objet d'aucun arrêté de reconduite à la frontière. »

« Un arrêté de reconduite à la frontière devait avoir été rédigé et la présidente du MRAP souhaitait récupérer le document afin d'engager un recours dans les délais légaux, à savoir quarante-huit heures. « On m'a dit d'attendre, qu'il n'était pas arrivé. » Peu après, on la plaçait en garde à vue, accusée d'enlèvement et de séquestration de mineurs de moins de quinze ans. Un crime susceptible de la mener devant les assises. Nicole sera relâchée le soir même pour raison médicale. Hier, elle ne savait si les poursuites à son encontre étaient maintenues. »

« Une responsabilité reportée sur Nicole, laquelle voit, dans cette part de l'affaire qui la concerne, « une façon de faire payer au réseau de solidarité ses mobilisations multiples ».

Extraits de l'article du journal l'Huma. du 290705

Interpellation d'une militante en Moselle

Le Mrap se plaint à Sarkozy

Le secrétaire général du Mrap Mouloud Aounit a déclaré qu'il avait demandé des explications au ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy après l'interpellation d'une militante de l'organisation.

"J'ai écrit aujourd'hui au ministre de l'Intérieur pour demander des explications", a déclaré le responsable du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples en dénonçant "une stratégie d'intimidation" contre les militants des droits de l'Homme.

"Il y a une telle obsession du chiffre qu'aujourd'hui on est capable de laisser seuls deux gamins et qu'après la traque des immigrés et des sans-papiers on s'en prend maintenant aux militants", a-t-il poursuivi, dé-

nonçant l'objectif affiché de M. Sarkozy d'augmenter à 23 000 les expulsions en 2005 (18 000 en 2004).

"Nous allons examiner d'un point de vue juridique tous les recours en notre possibilité", a-t-il ajouté. La veille, Nicole Mussle, présidente du comité local du Mrap de Sarreguemines et vice-présidente de la fédération de la Moselle, a été interpellée et placée en garde à vue durant sept heures.

Mme Mussle a expliqué qu'elle avait été interpellée en se rendant à la gendarmerie de Sarraube (Moselle), et placée en garde à vue "sans qu'il y ait de plainte ni de preuves" pour séquestration d'enfant, alors qu'elle était venue récupérer l'arrêté de reconduite à la frontière d'une mère de famille

congolaise, Joséphine Matondo, "pour préparer un recours".

"Mme Mussle était fortement soupçonnée d'avoir participé à l'enlèvement des deux enfants de cette mère congolaise, c'est pourquoi elle a été placée en garde à vue", a expliqué le vice-procureur de Sarreguemines, Michel Weyland.

Mme Matondo, qui fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière, avait été interpellée mardi dans un hôtel servant de centre d'hébergement où ses deux enfants, âgés de sept et quinze ans, avaient été laissés, selon Mme Mussle.

"Les enfants ont été mis à l'abri par des gens qui se sont dit qu'on ne pouvait pas les laisser comme ça, tout seuls", a dit Mme Mussle.

Quand la météo est de la partie, les dégâts sont catastrophiques et le désespoir n'est pas loin.

Et c'est sans compter sur les petits et gros ennuis de santé, nécessitant pour certains l'intervention des pompiers ou une hospitalisation.



Il faut savoir que même dans ces moments là, les Pouvoirs Publics ne jugent pas les demandeurs d'asile comme étant dans une situation d'urgence.

Si la bêtise devait être mesurée sur la même échelle, on frôlerait l'autisme...

TEMOIGNAGES

Commentaires superflus...

Si vous n'avez pas encore prévu votre lieu de vacances, je vous propose de venir à Metz (Moselle), visiter sa cathédrale, sa gare, ses espaces verts, sa fête de la mirabelle et, nouveau en 2005, SON CAMP DE REFUGIÉ-E-S. Une cinquantaine de personnes - des demandeurs d'asile qui ont fui leur pays pour trouver refuge en France - vivent dans un coin de forêt à l'entrée de Metz, sous des tentes de fortune dans des conditions déplorables. Des citoyens choqués essaient de leur apporter une aide. La ville de Metz, fière de son patrimoine, n'intervient pas et laisse pourrir la situation. Ce camp de réfugiés vous donnera une autre vision des réalités de l'accueil à Metz. Pour vous y rendre, passez devant l'usine d'incinération, la nécropole, vous verrez une tente de la Croix-Rouge. NON, ce n'est pas une hallucination, vous n'êtes pas devant une opération humanitaire dans un pays en guerre. NON, vous êtes à Metz.

Je vous livre deux témoignages en direct :

« Je suis C. M., trente-quatre ans, ma femme, A., trente-deux ans, mes fils M., treize ans, M., neuf ans, nous venons de Zvornik (République serbe), nous vivons dans la forêt depuis un mois. Nous avons quitté notre pays parce que notre avenir est menacé. Nous sommes arrivés ici en camion, le passeur nous a donné le numéro du 115 en nous assurant que, là, nous serions logés en sécurité. Dans notre pays, la vie est impossible. Nos enfants n'ont pas le droit de parler notre langue, d'écrire en alphabet latin, seulement en cyrillique. Ils pleuraient tous les jours à la sortie de l'école parce qu'ils subissaient les maltraitements des petits Serbes et de leurs parents, ils ont l'interdiction formelle de jouer dans les lieux où se trouvent les enfants serbes. Ils ont seulement le droit de jouer dans le gymnase où une centaine d'enfants ont été massacrés pendant la guerre. Les bourreaux circulent toujours en toute impunité et sont même perçus comme des héros, alors qu'ils ont violé et égorgé femmes et enfants. Aujourd'hui, ils menacent de faire la même chose à nos enfants. Nous sommes dominés par la mafia, qui s'est enrichie pendant la guerre et qui continue son "travail", confortée par la "paix de Dayton", qui a gelé les situations et donné la prime aux vainqueurs, c'est-à-dire aux Serbes nationalistes. En fait, depuis dix ans, les criminels de guerre courent toujours et continuent leurs actes inhumains. Les autres pays européens ferment les yeux sur ce qui se passe. Nos enfants, eux, n'y sont pour rien et ont le droit de vivre. Là-bas, ils sont effrayés et épouvantés, ils risquent de sombrer dans la folie. C'est pour cela que nous demandons à la France de nous accueillir ou de faire arrêter les criminels de notre pays pour pouvoir y vivre enfin sereinement. Tant que la situation là-bas sera aussi dangereuse, nous n'y retournerons pas, c'est impossible, ce serait la mort assurée de nos petits. »

Deuxième témoignage :

« Je m'appelle S. H., je suis née le 1er février 1979 à Bosanska, dans le nord de la Bosnie. Je suis vendeuse. Là-bas, il n'y a pas beaucoup de travail pour les femmes, mais ce n'est pas la raison de mon départ. Je suis partie parce que j'ai peur pour ma petite fille, elle s'appelle Emina et est née le 2 février 2001. J'ai été - violée plusieurs fois et aujourd'hui, mes "bourreaux" ont averti mon mari qu'ils allaient prendre notre fille pour la violer aussi, si petite soit-elle ! Personne ne fait rien contre les criminels de guerre, ni l'Europe ni les forces de maintien de la paix qui sont parfaitement au courant de la - situation. Si il n'y avait pas de danger réel pour Emina, je serais restée en Bosnie avec mon mari, qui n'a pas pu venir parce qu'il n'y avait plus que deux places dans le camion. Il a pris la décision de nous faire partir, Emina et moi, pour que nous soyons en sécurité.

Aujourd'hui, j'attends de la France qu'elle nous accorde l'asile ou qu'elle fasse arrêter les criminels de mon pays. Mon rêve ? Vivre enfin tranquillement avec mon mari et ma fille. »

Témoignages recueillis par Virginie et publiés dans le journal l'Huma. du 020805, journal qui a laissé une chronique ouverte à Nicole Musslé toute la semaine.

Et dans la série de camouflets orchestrés par la mairie et la Préfecture à l'encontre des demandeurs d'asile et des bénévoles, quelques morceaux choisis...

Message du 21/07/05 11:21

> De : "- Direction Jeunesse et Sports"

> A : violaine.pauly@wanadoo.fr

> Copie à :

> Objet :

>

>> Madame,

>>

>> Madame Gaulard m'a fait part de votre mail tendant à obtenir un accès aux piscines municipales à tarif préférentiel pour les demandeurs d'asile installés avenue de Blida.

>> Je vous rappelle que ce type de saisine doit normalement être adressée directement à Monsieur le Maire, conformément à nos règles de fonctionnement.

>>

>> La situation des demandeurs d'asile est de la compétence de l'Etat qui ne méconnaît pas les conditions matérielles et sanitaires que vous évoquez. 😊

>> Dans ce contexte, il n'appartient pas à la Ville de Metz de s'immiscer dans ce dossier en cours de règlement par les services préfectoraux. 😊

>>

>> Par ailleurs, dois-je vous le rappeler, la mise en place de tarifs préférentiels d'accès aux piscines, qui n'est donc pas d'actualité, est de la seule compétence de l'assemblée municipale.

>>

>> Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

>>

> Pour le Maire,

>

> L'Adjoint Délégué,

> Sylvain KASTENDEUCH

>

Monsieur l'Adjoint,

j'ai bien reçu le mail envoyé en réponse à la demande formulée pour l'achat d'entrées de piscine à tarif préférentiel. Je vous remercie de la rapidité de votre réponse et j'en prends note.

Cependant, je ne peux que regretter cette décision; en effet, je n'ignore pas que la décision de tarifs préférentiels relève de l'assemblée municipale, cependant il aurait envisageable, me semble-t-il, que la ville accorde un certain nombre d'entrées gratuites en contrepartie d'achat d'entrées.

De même, la situation des demandeurs d'asile relève de la compétence de l'état, il est vrai. Pour autant, c'est bien sur le territoire de la ville de Metz que ce camp est installé, cela la concerne donc. Enfin, il ne s'agit certainement pas de s'immiscer dans ce dossier, simplement de permettre à ces gens de retrouver un peu de dignité... Il faut savoir qu'actuellement, des gens vont quotidiennement se laver chez des particuliers, ce qui représente à la fois une gêne pour eux et une contrainte pour ces bénévoles.

Enfin, vous dites que les services préfectoraux sont en train de régler ce dossier, ce dont je ne doute pas. Cependant, cette situation dure depuis plus d'un mois, commence à toucher des femmes mises à la rue sans aucune explication, et le temps administratif n'est malheureusement pas le temps "quotidien" que vivent ces personnes...

Vous remerciant cependant de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur Kastendeuch, mes salutations respectueuses.

V. PAULY



LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

FEDERATION DE MOSELLE

CASAM

COLLECTIF D'ACCUEIL DES
SOLLICITEURS D'ASILE EN MOSELLE

MRAP

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME
ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

Monsieur le Préfet de la Moselle
Préfet de région Lorraine

METZ, le 29 juillet 2005

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs semaines, des demandeurs d'asile, faute de pouvoir être hébergés dans le dispositif prévu à cet effet, « campent » dans des conditions plus que précaires à proximité du cimetière israélite de Metz-Chambière.

Ces hommes et ces femmes ne sont pas des clandestins. Vos services ont enregistré leurs demandes d'asile. Beaucoup d'entre eux ont été entendus récemment par l'OFPRA et attendent sa décision.

L'Etat français a le devoir de leur assurer des « conditions matérielles d'accueil qui permettent de garantir un niveau de vie adéquat pour la santé et d'assurer la subsistance des demandeurs ». Cette obligation découle notamment de la Directive européenne du 27 janvier 2003, article 13.

Les services de l'Etat, en Moselle, disent n'être plus en capacité d'assurer l'hébergement de ces personnes. Leur nourriture et les premiers soins sont fournis par des bénévoles, membres d'associations caritatives ou humanitaires. Un tel prétexte est inacceptable pour dégager l'Etat de responsabilités qui lui reviennent légalement.

Depuis 48 heures, le seul point d'eau accessible a été coupé. 35 personnes ne peuvent désormais plus se laver, ni même boire. Des contrôles policiers sont exercés sur les demandeurs d'asile présents et sur les militants associatifs qui leur viennent en aide, et des mesures d'intimidation sont prises à l'égard de ces derniers, comme la garde à vue récente d'une responsable de Sarreguemines.

Nous protestons contre ce traitement inhumain et dégradant qui humilie inutilement des étrangers en situation régulière et met leur santé en danger. Nous protestons également contre les pressions d'intimidation à l'égard de bénévoles qui exercent une mission humanitaire.

Nous vous demandons instamment de remplir sans tarder en Moselle les engagements de l'Etat en assurant immédiatement l'hébergement effectif dans des conditions décentes, la survie alimentaire et les soins essentiels de santé aux demandeurs d'asile dont vous assumez la responsabilité.

Compte tenu de l'importance du sujet, et de la tentative de désinformation consistant à mélanger les problèmes liés à la présence d'immigrés clandestins et ceux des demandeurs d'asile réguliers, vous comprendrez que nous donnions à cette lettre toute la publicité possible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très haute considération.


CASAM
Paul COURTOIS
Président


LDH
Charles ROEDERER
Président fédération de Moselle


MRAP
Chloé ORNOWSKI
Responsable Départementale

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 3, rue Gambetta - 57000 METZ
Tél. : 03 87 66 37 11 Fax : 03 87 63 66 32

La réponse du berger à la bergère: le 29 juillet, un contrôle d'identité complète était mis en place à l'encontre des bénévoles et membres des associations qui se présentaient au camp et ce contrôle d'identité était accompagné d'une « palpation de sécurité » pour les demandeurs d'asile.

Communiqué du 1er août 2005 à 22 h

Quatre demandeurs d'asile du campement de l'avenue de Blida à Metz, viennent de recevoir une assignation à comparaître devant le Président du Tribunal de grande instance de Metz, le mardi 2 août 2005 à 10h30, à l'audience de référé à la demande de la Ville de Metz, en vue de "leur évacuation immédiate", ainsi que toutes personnes occupant sans droit ni titre le terrain de la Ville de Metz et ce sans délai et sous peine d'une astreinte de 152,45 euros par jour et par personne.

Il est précisé sur cette assignation "que l'action de la Ville de Metz n'a d'autre but que de permettre le relogement des personnes situées sur le site de la Ville de Metz, dans des conditions décentes et ce par les soins de l'autorité préfectorale seule compétente en la matière". 😊



Il va sans dire que les provocations des Pouvoirs Publics ont donné l'occasion à certains membres du collectif de laisser libre cours à leur imagination et tenter par la même de sensibiliser l'opinion publique. Voici comment :

Bienvenue à Metz

Une cinquantaine de personnes (des demandeurs d'asile) se retrouvent à la rue en Moselle. Ces personnes sont des demandeurs d'asile qui ont fui leurs pays pour trouver refuge en France. Parmi elles, des femmes et leurs enfants.

Alors qu'ils étaient hébergés dans des Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), l'Administration les a jetés sans prévenir à la rue début juin.

Quelques uns ont trouvé refuge dans un coin de forêt près de Metz. Sans ressources pour certains, ils sont obligés de vivre dans des conditions déplorables. Des citoyens français choqués par le traitement qui leur est fait essaient de leur apporter une aide.

La Ville de Metz qui est fière de son patrimoine n'intervient pas et laisse la situation pourrir. Le Camp de réfugiés de l'Avenue de Blida vous donnera une autre vision des réalités de l'accueil à Metz.

Pour vous y rendre prenez l'avenue de Blida, passez devant l'usine de traitement des déchets ménagers et allez vers la Nécropole militaire. Lorsque vous verrez une tente de la Croix-Rouge, non ce n'est pas une hallucination, vous n'êtes pas devant une opération humanitaire dans un pays en guerre.

Non vous êtes bien à Metz !

Citoyennes et citoyens,
Vous êtes choqués par la façon dont on traite ces personnes :
agissez !

COLLECTIF MOSELLAN DE LUTTE CONTRE LA MISÈRE
(LACAL, ACT, ACCORD, ATTAC, Culture et Liberté, CFC, G11 Indépendants, LCR, LDR, MSL, MRAP, PCF (Rég), UNEF)

Tél : 03 87 66 37 11 - Fax : 03 87 63 66 32
Mél : col.lutte.misere57@voila.fr
Contact portable : 06 85 56 05 86

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique. - Ne réalisons pas l'image de notre belle ville si accueillante !!

WILLKOMMEN - WELCOME - BENVENUTI - BIENVENIDOS -



VISITEZ METZ

Guide découverte
2005
offert par
le Collectif Mosellan de Lutte contre la Misère

sa cathédrale
sa gare
ses espaces verts
sa Fête de la Mirabelle

...et nouveau en 2005 :

son camp de réfugiés



Des demandeurs d'asile sans hébergement dans un campement au bout de l'avenue Blida à Metz (21^e siècle)

WELCOME TO METZ !

Around fifty people (asylum seekers) are in the street in Moselle. Those people are asylum seekers who fled away from their countries to get a refuge in France. While they were accommodated in a hosting centre for asylum seekers, the Administration sent them to the street, at the beginning of June without any warning.

Some of them found a refuge in a small part of forest, not far from the centre of Metz. Some of them are without any resources; they are obliged to live in terrible conditions. Some French citizens, who are shocked by the treatment that is given to them, are trying to bring them some help.

The city of Metz, which is so proud of its patrimony, does not act in any way and just let the situation getting more and more rotten. The refugee camp of the Blida Avenue, can give you another vision of the realities of the accommodations in Metz.

To get there, just take the Blida Avenue, pass over the waste treatment plant and direct yourself to the military necropolis. When you will see a tent of the Red-Cross, that will not be a hallucination, you will not be in front of a humanitarian operation in a country that is devastated by a war. No, you are in Metz.

Welcome to Metz.



WILLKOMMEN IN METZ !

Circa fünfzig Menschen (Asylanten) leben in der Moselle auf der Straße. Es handelt sich um Asylanten, die von ihrer Heimat geflüchtet sind, um Zuflucht in Frankreich zu finden. Sie waren in Asylheimen beherbergt, trotzdem wurden sie plötzlich anfangs Juni auf die Straße geworfen.

Einige haben Zuflucht in einem Wäldchen unweit von Metz gefunden. Ohne Einkommen für manche. Sie müssen unter unmenschlichen Bedingungen leben. Französische Bürger, die von diesen Lebensbedingungen schockiert sind, versuchen, ihnen zur Hilfe zu kommen.

Die Stadt Metz, die auf ihre Sehenswürdigkeiten sehr stolz ist, will gar nichts unternehmen. Das Flüchtlingslager avenue de Blida gibt Ihnen einen anderen Blick auf den Empfang in Metz.

Um hinzufahren, nehmen Sie die avenue de Blida, an der Müllverwertungsfabrik vorbei und geradeaus bis zur Nekropole. Gleich sehen Sie ein Zelt vom Roten Kreuz, nein Sie träumen nicht.

Das ist keine Nothilfe in einem Land, wo Krieg herrscht !
Nein, Sie befinden sich in Metz !

Willkommen in Metz





CLIN D'ŒIL

Il y a aussi eu de bons moments et les photos ci-dessous le prouvent. Elles sont aussi l'occasion de rendre un hommage particulier à Isabelle qui, tout en vivant des moments douloureux en privé, a fait preuve d'un dévouement qui force l'admiration.



Isabelle prouve par son action au côté des demandeurs d'asile
« *qu'après aimer, aider est le plus beau verbe au monde* »

BILLETS D'HUMEUR

Inévitables – indispensables...

METZ VILLE DU FUTUR..... ?

Dans la fièvre des départs en vacances et sous l'œil indifférent des pouvoirs publics, s'installe à Metz un **nouveau pôle** : « le camp des étrangers ».

Pour la visite, direction du Cimetière juif ou Centre équestre selon les sensibilités ; au bout de l'avenue de Blida, **vous pourrez découvrir le lieu le plus incroyable qui soit, dans notre bonne ville de Metz, « la futuriste » avec ses espaces verts, son FUTUR QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE ...ici...LE QUARTIER DES BOSNIAQUES**

Là, c'est tout autre chose ; nous ne sommes pas loin de la déchetterie ? pratique pour y parquer ceux qui font « tâche » et qu'on verra moins s'ils sont mis au vert.

Oui, c'est bien là que l'on peut venir déposer tout ce qui nous encombre : un peu de temps, une thermos de café, des chaussures ou un bon poulet rôti...Ici, tout est bon à prendre sauf le mépris et l'indifférence générale.

Au début ils étaient 13, venus de Bosnie Herzégovine , ce « pays sûr » à quelques milles de nos frontières... Non, ce ne sont pas des touristes , sinon « Metz Plage » leur aurait ouvert la porte avec réception officielle à la Mairie, ce n'est pas non plus le Quart Monde : pour les petits fours à la Mairie, il faudra repasser le 17 octobre .

Ce sont : « des demandeurs d'asile »

Alors nous leur offrons cet agréable petit confetti de forêt où ils seront bien au calme , pouvant vaquer tranquillement à leur occupation favorite : **ATTENDRE...**

Attendre quoi ? qui ?

Non, pas le Père Noël, ni même ce sésame tant espéré qui n'est pour l'instant qu'une convocation ...Non, ils attendent tout simplement que la nourriture leur tombe du ciel : car ils ont faim, aujourd'hui, en 2005, en France, là où ils sont venus chercher refuge, fuyant les conflits qui déchirent leur patrie.

Oui, ils attendent que chacun de nous leur apporte ce qu'il a de meilleur: un peu de temps, un regard attentionné.

Ils ont faim , heureusement que le Secours Catholique leur offre un repas par jour , mais s'ils ont moins de 25 ans, ils devront attendre les miettes , si les corbeaux n'ont pas tout raflé.

EN BREF, LA SITUATION EST VRAIMENT GRAVE !!!

IL EST URGENT DE PRENDRE CONSCIENCE QU'A NOS PORTES, DES ETRES HUMAINS A PART ENTIERE SONT DEMUNIS DE TOUT.

Ils ont besoin chaque jour :

- de manger à leur faim
- d'assurer leur hygiène la plus fondamentale : toilettes, douche...
- de pouvoir porter des vêtements propres
- de dormir en sécurité

en attendant le jour fatidique où leur sera communiqué le sort qu'on leur réserve sur notre sol. .

Ce jour là on pourra réciter les Nouvelles Béatitudes ;

Bienheureux ceux qui n'ont pas besoin de fuir de chez eux

Bienheureux ceux qui apportent leurs capitaux sur notre sol

Bienheureux ceux qui sont performants et malléables

Bienheureux ceux qui ont un métier dont a besoin la France

Malheureux ceux qui souffrent et ne veulent plus de ça

Malheureux ceux qui viennent prendre le travail des autres

Malheureux ceux qui croient que la France sera une Terre d'asile

Malheureux ceux qui ont le tort d'avoir été frappés chez eux.

Isabelle Mire
Metz, le 3 juillet 2005

Bonjour

Le citoyen que je suis est plus que gêné de faire appel à la charité pour la trentaine de Bosniaques qui ont été mis à la porte des structures par la Préfecture.

Depuis plus de 15 jours le collectif a précisé à plusieurs reprises qu'il y avait 2 aspects à ce problème:

-politique : nous n'avons rien à espérer de la Préfecture sauf une intervention du ministère; à ce sujet, nous continuons nos démarches auprès de ce dernier.

-humanitaire: nous sommes plus que conscients que ce n'est pas à nous de gérer ce problème: en attendant, il y a 30 Bosniaques qui n'ont rien: cela va de l'alimentaire au papier W. C. en passant par le liquide vaisselle, le paracétamol (ce matin j'ai été quémandé dans une pharmacie pour des maux de tête et de dents),les chaussures...

Nous avons pris la décision de faire ce que nous pourrions ponctuellement (il ne faut pas oublier que faute par nous d'intervenir, ce sont des vols, de la petite délinquance, des exactions qui auraient eu lieu... avec en prime de la xénophobie...)

Fallait-il laisser faire? Fallait-il ne rien faire?

Nous n'avons pas la réponse.

Tous les jours, depuis le 13 juin, à chaque minute, soit chacun avec lui-même, soit quand nous nous retrouvons, nous posons la même question.

Avons-nous à huiler la machine pour éviter qu'elle explose?

Une décision politique sera prise lundi prochain.

En attendant et merci à ceux qui sont déjà intervenus, il y a 10 paires de socquettes à AUCHAN pour moins de 6 euros (je n'y ai pas d'actions), nous avons toujours besoin de fruits, de yaourts (pour la flore...).

La façon de faire de la Préfecture est plus qu'inadmissible, encore hier matin j'ai reçu une fin de non recevoir (il m'a été dit à plusieurs reprises: "je suis désolé" et moi je suis en colère).Pendant ce temps, le Préfet recevait dans les salons des jeunes dont un certain nombre à la peau colorée : est-ce que c'est pour se donner bonne conscience? pour faire bien? Et pendant ce temps ,sous quelques misérables tentes, trente Bosniaques survivent sans eau, sans toilettes, sans alimentation, sans recharge au froid de ces jours ci et à la pluie.

Les seuls rayons de soleil qu'ils reçoivent viennent de quelques farfelus qui ont encore le toupet de s'agiter en espérant que les pouvoirs publics arriveront (?) à se rendre compte que la France n'est pas ce que l'on croit: Terre d' Accueil: on n'en demande pas temps, seulement que l'on fasse preuve d'un peu d'humanité: il y a des Bosniaques qui rêvent d'être chiens pour être accueillis à la SPA.

Quoiqu'en dise la Préfecture, si ces personnes ont fui leur pays, leurs familles, leurs Amis ,leurs traditions grâce (hélas) à des passeurs plus ou moins mafieux, c'est parce que dans leur pays c'est loin d'être un paradis: Amnesty International est à même de vous donner bien des éclairages.

Jean Marie MIRE



JE FAIS DE LA POLITIQUE.

Le 14 juin je vais à la rencontre des locataires du camping que le 115 vient d'inaugurer au bout de la rue de Blida. Ce jour là, je décide de ne pas aider ces nouveaux occupants d'un camping d'un nouveau genre mais de faire de la politique. Fier de cette décision, je rentre à la maison pour rendre compte de mon action politique et mon petit garçon, celui qui à huit ans, me demande : « papa, qui donne à manger à ces gens pendant que tu fais de la politique ? »

Il est naïf mon petit garçon...

Le samedi suivant, je vais à la rencontre de ces mêmes personnes et je décide de ne pas faire hospitaliser celle qui est malade mais de faire de la politique. Fier de cette décision, je rentre à la maison pour rendre compte de mon action politique. Le lundi suivant, mon petit garçon de six ans me demande : « papa, qui va aller fleurir la tombe de la dame qui était malade pendant que tu fais de la politique ? »

Il est naïf mon petit garçon....

Après l'orage de la fin du mois, après que les arbres soient tombés sur les tentes de ce camping d'un nouveau genre, je ne vais pas rendre visite à ces occupants mais je décide de faire de la politique. Fier de cette décision, je rends compte de mon action politique et le même petit garçon de six ans, toujours aussi naïf, me demande : « papa qui va donner un toit à ces personnes pendant que tu fais de la politique ? »

Avec toutes ces questions, aussi naïves soient-elles, j'ai des doutes, je m'interroge : la politique donne-t-elle à manger aux gens, donne-t-elle un toit aux gens, soigne-t-elle les gens ? La naïveté est contagieuse....

Borgeon Loïc.



MERCREDI 3 AOUT 2005 : EVACUATION DU CAMP RUE DE BLIDA



La ville de Metz aura plus vite fait d'effacer les traces du camp de la rue de Blida que nous d'effacer ce que les demandeurs d'asile ont vécu dans ce camp de fortune...

Ah et honte à la Croix Rouge qui a prêté une tente à « ces gens là » dicit Mr le Préfet...



COLLECTIF MOSELLAN DE LUTTE CONTRE LA MISERE

Acat, AC! Metz et Nord de la Lorraine, ACORO, ATTAC 57, Culture et Loisirs, CGT, G10 solidaires, LCR, LDH, MJS, MRAP, PCF (Rep), Unef, Médecins du monde

Tél : 03 87 66 37 11 Fax : 03 87 63 66 32 Contact portable : 06 85 56 05 86
06 03 88 39 48

E-mail : col.lutte.misere57@voila.fr

COMMUNIQUE DU
3 AOUT 2005 à 18h

« Camp de réfugiés » avenue de Blida

Le Collectif enregistre avec satisfaction l'heureuse solution (enfin) apportée par les pouvoirs publics. Ainsi après d'intenses mobilisations de l'ensemble des composantes associatives du Collectif contre la misère, une quarantaine de demandeurs d'asiles ont été transférés en autobus, dans la dignité, avec un accompagnement social dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saône et Loire.

L'évacuation du camp, ce 03 août 2005 à 08H00 du matin, s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la présence de militants du Collectif (présents toute la nuit), de la DDASS, des services de la Préfecture, du 115, qui ont coordonné leurs efforts pour que tous les aspects humains, administratifs et médicaux soient pris en compte.

Le Collectif regrette que les institutions responsables, et en premier lieu l'Etat, n'aient pas entendu plus tôt (deux mois d'attente) les demandes de relogement dans des conditions dignes de ces dizaines d'hommes et de femmes du campement de l'avenue de Blida conformément à la législation française et aux conventions internationales. Cependant, en Moselle, reste posé le problème immense de l'hébergement et de l'accompagnement social de populations en grande précarité (jeunes, moins jeunes, femmes en détresse, demandeurs d'asile, ...).

Le Collectif contre la misère continuera son action pour que les Pouvoirs Publics accordent les moyens nécessaires aux structures compétentes de manière à répondre à toutes ces urgences sociales.

Le Collectif remercie tous les citoyens anonymes, les bénévoles qui ont pris à cœur tous les problèmes quotidiens comme l'alimentation (chapeau bas à Monsieur H !), d'hygiène, de traitement du linge, d'équipement, etc , etc, ...

Fait à Metz le 03 août 2005.

Le « camp de réfugiés » de l'avenue de Blida a été évacué

Le « camp de réfugiés » de l'avenue de Blida, à Metz, a vécu. Hier, aux aurores, une évacuation a été mise en œuvre « dans de bonnes conditions » vers des structures d'hébergement hors de Moselle.

Leur situation, difficile à tout le moins et humainement inacceptable, posait un vrai problème exigeant des solutions aussi satisfaisantes que possible. Hier matin, aux toutes premières heures de la matinée, les demandeurs d'asile au nombre d'une trentaine qui étaient installés avenue de Blida, sur un terrain appartenant à la ville de Metz, ont été évacués de ce camp d'urgence.

Il s'agissait, rappelons-le, de personnes originaires en grande majorité de Bosnie qui n'ont pu être accueillies au sein du dispositif d'hébergement d'urgence public mosellan. Aux aurores donc, mercredi, des agents de la préfecture et de la DDASS leur ont proposé de quitter les lieux ; un bus a été affrété afin de les conduire vers de nouveaux lieux d'hébergement hors du département. Les services de police ont prêté leur concours, histoire d'assister les services sociaux, à cette mesure administrative qui a donné lieu à une opération s'étant déroulée sans heurts, dans de bonnes conditions.

Le collectif mosellan de lutte contre la misère a enregistré, dans un communiqué transmis hier, « avec satisfaction l'heureuse solution (enfin) apportée par les pouvoirs publics ».

« Ainsi, après d'intenses mobilisations de l'ensemble des composantes associatives du collectif, les demandeurs d'asile ont été transférés en bus, dans la dignité, avec un accompagnement social vers un centre d'accueil... ».

Le collectif regrette cependant que « les institutions responsables, et en premier lieu l'Etat, n'aient pas entendu plus tôt les demandes exprimées par les hommes et les femmes du campement de l'avenue de Blida (...). En Mo-

selle, reste posé le problème immense de l'hébergement et de l'accompagnement social de populations en grande précarité parmi lesquels figurent, entre autres, les demandeurs d'asile ».

« Dispositif saturé »

Dans un communiqué, la préfecture de la Moselle a expliqué la mesure prise pour l'hébergement à venir des personnes qui étaient installées avenue de Blida, en rappelant que « le dispositif est actuellement saturé ». « Il est pourtant conséquent : 220 places dans les CADA ainsi que des nuitées dans les structures d'urgence et en hôtel, représentant pour l'Etat en 2004 une dépense annuelle de cinq millions d'euros ».

« Le dispositif ne permet plus, compte tenu de l'afflux de demandeurs d'asile constaté depuis plusieurs semaines, l'hébergement sans condition des personnes qui le demandent. Ainsi, il a été décidé de réserver en priorité aux publics les plus fragiles... ».

Les personnes déplacées hier ont été conduites sur un lieu d'hébergement décent, le temps que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) se prononce sur leur dossier. L'OFPRA considère cependant que la Bosnie est aujourd'hui un pays sûr. « Veillant au respect des principes de liberté et de démocratie, de l'état de droit ainsi que des droits de l'homme ». Cette attitude, souligne la préfecture, « confirme donc que la majeure partie des demandeurs d'asile émanant des ressortissants bosniaques doit être considérée, sauf rares exceptions, comme infondée... ».



Hier matin, la Direction des affaires sanitaires a fait procéder à l'évacuation du campement (Photo Dominique Besancenet).



Même après le départ des demandeurs d'asile, la Préfecture continue de montrer du doigt ces personnes et nie l'évidence sur certains faits avérés comme la présence d'enfants dans le camp(cf article ci-dessous). Qualifier cette attitude est devenue une gageure...

Demandeurs d'asile évacués à Metz (L'Est Républicain050805)

Trente-deux Bosniaques ont été envoyés dans des centres d'hébergement d'urgence en Alsace et en Bourgogne.

NANCY. - La préfecture de Moselle a pris la décision hier de faire évacuer le campement improvisé, situé en bordure de l'avenue de Blida à Metz, où vivait une trentaine de demandeurs d'asiles, 32 Bosniaques et un Géorgien. **Julien Charles**, le directeur de cabinet du préfet, invoque des « **raisons d'ordre public et d'hygiène** » pour justifier le transfert des Bosniaques, accompagnés par les services de DDASS de Moselle, vers des centres d'hébergement d'urgence en Alsace et en Bourgogne.

Le campement a pris naissance « fin juin pour grossir progressivement jusqu'au début juillet, il **était constitué d'hommes isolés et non de familles** », déclare **Julien Charles**. Les services de l'Etat « **subodorent** » l'existence de filières d'immigration à « caractère économique ».



encore un effet de notre imagination.... 😊

Or, ces demandeurs, quand ils arrivent en France, via l'Italie, ou l'Allemagne, ne peuvent plus désormais accéder à un dispositif d'urgence: « **En Moselle, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur l'accueil des publics fragilisés, femmes, enfants ou malades** et de ne plus accueillir d'hommes, une ligne de conduite que partagent d'autres départements en raison de l'afflux dans toute la région de candidats issus de l'Europe centrale », précise le directeur de cabinet du préfet.

Le dispositif d'urgence compte en Moselle 220 places dans les centres d'accueil, auxquelles s'ajoutent des nuitées en hôtel. Il a représenté en 2004 une dépense de 5 M€.

C'est en liaison avec la DDASS et le « 115 » que la préfecture a recherché des solutions d'hébergement hors Moselle et Lorraine, saturées.

Les 32 Bosniaques resteront en Alsace et en Bourgogne le temps que l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, se prononce sur leur dossier de demande d'asile. La préfecture a souhaité que soit mise en oeuvre « **une procédure d'urgence pour que les dossiers soient traités en quelques semaines** ».

La Bosnie « pays sûr » 😊

L'Ofpra considère, depuis le 15 juillet dernier, que la **Bosnie** est un « **pays sûr veillant au respect de la liberté, de la démocratie, et de l'Etat de droit, ainsi que des droits de l'Homme et des libertés fondamentales** ». Les chances des 32 demandeurs d'obtenir satisfaction sont donc minces. Ils pourront tenter un recours auprès de la Commission des recours des réfugiés (CRR). S'ils essuient un nouveau refus, ils disposeront d'un mois pour quitter le territoire, sous peine de faire l'objet d'une reconduite à la frontière. Une mesure qui s'est appliquée hier au ressortissant géorgien repéré sur le campement messin en situation irrégulière.

Dans un courrier adressé mardi au préfet de Moselle, Philippe Leclercq, conseiller régional Vert, délégué à la démocratie participative et à la citoyenneté, attirait l'attention du représentant de l'Etat sur « la situation extrêmement préoccupante des demandeurs d'asile » dans ce département. Il souhaitait que les demandeurs d'asile « retrouvent des conditions de vie simplement décentes, en attendant que vos services régularisent leur situation ».

Ph.R.



Les demandeurs d'asile ont été envoyés en Saône-et-Loire (Chalon, Digoin) et également sur le Haut-Rhin (Mulhouse) et placés dans les CADA de ces départements.



Difficile d'ajouter un commentaire sur ces photos parce que si elles marquent la fin de l'action entreprise par le Collectif depuis le 14 juin 2005 aux côtés des demandeurs d'asile, elles annoncent aussi le début d'une drôle d'aventure pour eux et cette fois-ci sans que nous soyons à leur côté. Nous avons tous tissé des liens avec eux, chacun de nous a une histoire à raconter sur l'un ou l'autre et nous sommes tous marqués par cette « aventure ».

Cette « aventure » a le mérite d'avoir réunis et soudé les membres du Collectif, les bénévoles et de les préparer à d'autres actions.

« Il serait temps que l'homme reconnaisse que la relation avec les autres est bien plus essentielle qu'un monde fermé, reposant sur la seule conscience de soi. »

Lee Ufan

L'après rue de Blida...

Sent: Saturday, August 06, 2005 11:38 AM

Subject: Campement avenue de Blida

Quelques rappels:

Le dernier communiqué de la préfecture est un satisfecit pour elle.

Il nous a été dit que le Préfet avait beaucoup travaillé sur ce dossier, qu'il était très humain et avait fait tout ce qu'il fallait pour trouver une solution satisfaisante pour les Demandeurs d'Asile de l'avenue de Blida.

Il est tout aussi bon de noter ce qui suit:

-depuis le 14 juin ,soit 52 jours, aucun contact n'a pu avoir lieu avec la préfecture pour trouver un logement décent aux D.A. jetés à la rue;

-4 familles avec enfants (dont certain en bas âge) ont aussi été jetées à la rue;

-le 27 juillet, l'eau a été coupée: elle permettait aux sans-logis de boire, de se laver, de faire la vaisselle;

-le 3 août, dans un premier temps et malgré plusieurs tentatives d'entrer en contact avec les représentants des pouvoirs publics, nous avons été considérés comme des personnes plus qu'indésirables (le mot est faible);

-ce même jour, à 13h.30 environ, le Préfet s'est rendu sur le campement, s'en est pris aux employés municipaux qui n'avaient pas encore posé le grillage autour du campement et au Président de la Croix rouge qui avait osé prêter une tente "à ces gens là";

Il semblerait pour le Préfet qu'il est plus urgent de s'occuper d'un grillage en se déplaçant en personne que de s'inquiéter de la mise à la rue d'une

cinquantaine de personnes dont des enfants et des personnes gravement

malades, dont certains depuis 52 jours;

-il avait dit le 3 août, par les représentants des pouvoirs publics que les 4

Demandeurs d'Asile partis à Paris le même jour, suite à la convocation de l'Ofpra,

seraient acheminés dès leur retour, dans des CADA, par la SNCF;

-le 5 août, ce qui avait été dit n'est toujours pas tenu, malgré des contacts

pris auprès de la préfecture.

Faut-il en ajouter?

Fort de ce qui est dit ci-dessus, que faisons-nous s'il y a quelque chose à faire?

Jean Marie.



**Il faut bien ça pour être sûr que « ces gens là » ne reviendront plus camper à cet endroit...
Quelqu'un peut dire combien, toi contribuable, tu as déboursé pour ce résultat ? 😊**



Bonjour,

Ci-joint un projet de communiqué qu'Eric a rédigé. Il propose de l'envoyer à l'Est Républicain en réaction à leur article (peut-être par l'intermédiaire du Collectif de Nancy) et au Répu. Je le fais donc parvenir à tous les membres de la liste du collectif de lutte contre la misère pour amendements, corrections, propositions, etc...

J'en profite pour vous informer des nouvelles façons dont les droits des demandeurs d'asile sont un peu plus bafoués chaque jour. Une femme d'origine arménienne est actuellement dans les locaux de la PAF. Mme Darbinyan Lucine est arrivée en France le 4 août. Elle a d'abord erré dans les rues puis a rencontré des gens parlant le russe à qui elle a expliqué qu'elle souhaitait demander l'asile. Ces derniers l'ont orientée vers le 115. Comme il était trop tard pour qu'elle se rende à la préfecture, elle a passé une nuit dans leurs locaux. Puis elle est ressortie au petit matin avec l'intention d'aller en préfecture et l'adresse d'un hôtel où elle devait être hébergée jusqu'à lundi.

Malheureusement, elle a été arrêtée devant le 115 Elle est dans les "**geôles**" de l'hôtel de police de Metz (dixit un fonctionnaire de police, quelle poésie!) depuis vendredi 5 août à 7 h du matin et un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière lui a été notifié le samedi 6 août à 9h du matin. Un recours en annulation contre cet arrêté a été rédigé et sera faxé dans la journée au TA de Strasbourg. Elle passe demain devant le Juge des Libertés au Tribunal de Metz.

La présence de militants sera la bienvenue ainsi que la bonne volonté d'autres. En effet, son dossier OFPRA doit être rempli dans les 5 jours à compter de la notification de l'arrêté. Son récit de vie est en cours de rédaction et normalement de traduction.

Si des gens sont disponibles, qu'ils le fassent savoir. Par ailleurs, l'heure de l'audience au tribunal sera transmise dès que possible.

A bientôt donc

Chloé Ornowski

Mail du 070805.

Proposition de communiqué en réaction à l'article de l'Est républicain du 050805

COMMUNIQUE

Nous voudrions réagir à certains propos de Mr. Charles, directeur de cabinet du Préfet de Moselle, qui s'est exprimé dans un article de l'Est Républicain le 5 août dernier, où il est écrit qu'« en Moselle, (la préfecture a) fait le choix de mettre l'accent sur l'accueil des publics fragilisés, femmes, enfants ou malades et de ne plus accueillir d'hommes ».

Nous voudrions d'abord faire remarquer qu'accueillir des demandeurs d'asile -fussent-ils des Hommes- est une obligation légale relevant de la Convention de Genève et de directives européennes, et que ce n'est pas à la Préfecture de décider si des personnes doivent être ou non accueillies.

D'autre part, le refus d'hébergement est contraire à la loi (article L.345.1 du Code de l'Action Sociale et Familiale). La Préfecture se mettrait-elle hors-la-loi ?

Soulignons ici que la trentaine de demandeurs d'asile évacués, sur ordre de la Préfecture, du « campement improvisé » avenue de Blida pour « des raisons d'ordre public et d'hygiène », étaient pour la plupart hébergés avant d'être jetés à la rue suite à des consignes prises en haut-lieu.

Sans la mobilisation du Collectif Mosellan Contre la Misère, qui alerte les Pouvoirs Publics depuis des semaines, ils y seraient encore.

Il est vrai que ce n'est pas en coupant le seul point d'eau à partir duquel les réfugiés pouvaient boire et se laver, en pleine canicule, le 27 Juillet dernier, que l'« hygiène » pouvait être assurée !!!

Il est vrai que ce n'est pas en laissant des personnes dans l'indigence qu'on peut assurer au mieux l'ordre public. Heureusement que des citoyens se sont mobilisés et que la population a eu affaire à des personnes respectueuses des lois, qui n'ont pas succombé pour survivre à la tentation du vol et de la délinquance ! Dans un autre contexte, il aurait été de bon ton de faire l'amalgame entre accueil de demandeurs d'asile et insécurité...

Nous voudrions faire remarquer ensuite que la Préfecture ne fait pas suivre ses paroles d'actes, à moins que les consignes ne « redescendent pas »... Concernant « l'accueil des publics fragilisés, femmes, enfants ou malades », signalons que 4 familles avec enfants ont été jetées à la rue comme des animaux. Le « 115 » aurait eu ordre de la Préfecture de ne pas accorder plus de 2 nuitées aux personnes nécessitant un hébergement d'urgence. Le dernier scandale en date, Mr. tamazov, d'Azerbaïdjan, sa femme d'origine arménienne et leurs 2 enfants, Milena, 5 ans et demi et Emri, 8 ans, se retrouvent jetés dans les rues de Stiring.

Le Collectif Mosellan contre la Misère appelle tous les citoyens à nous rejoindre pour que le droit à l'Hébergement soit enfin respecté



COLLECTIF MOSELLAN DE LUTTE CONTRE LA MISERE

Acat, ACI Metz et Nord de la Lorraine, ACORO, ATTAC 57, Culture et Loisirs, CGT, G10 solidaires, LCR, LDH, MJS, MRAP, PCF (Rep), Unef

3 rue Gambetta 57000 METZ

TEL : 03 87 66 37 11

FAX : 03 87 63 66 32

E-MAIL : col.lutte.misere57@voilà.fr

BON A SAVOIR

C C A S

22 r Wad Billy

03.87.75.33.12

Foyer Carrefour

3 r des Trinitaires

03.87.75.23.98

Mairie

1 pl. d'Armes

03.87.55.50.00

Préfecture

9 pl. de la Préfecture

03.87.34.87.34

Secours Catholique Moselle

26 bis r Chèvre

03.87.76.21.56

9 r Glacière

03.87.36.49.16

Secours Populaire

12 r Ossons

03.87.75.08.16

Hôtel F1

13 r Seilliers

08.91.70.53.14

r Périgot

08.91.70.53.17

Hôtel du Nord

173 A rte de Thionville

03.87.32.53.29

Hôpital Bon Secours

03.87.55.31.31

Croix Rouge délégation locale Metz

17 PL Ste Glossinde

03.87.75.60.56

Emmaüs (Peltre)

rte de Stasbourg

03.87.74.95.88

MRAP

Chloe Ornowski chloeornowski@free.fr 06.85.56.05.86

(😊 Coordinatrice de talent - détient un maximum de contacts utiles 😊)

Gianpiero MORO gianpiero_moro@yahoo.fr 03 87 98 86 15
Jacques ENGELMANN 03 87 60 26 37
Nicole MUSSLE mussle.lalayan@wanadoo.fr 06 75 41 03 97

Médecins du Monde : 11 rue St Pierre-Metz

R. Moutier moutier@worldonline.fr 06.17.25.78.70
03.87.56.07.46

M. Guyot 03.87.37.36.11

L. Gbetro lucien.gbetr@free.fr 03 87 76 07 56

Ligue des Droits de l'homme

Sylvain DECAMPS 03 82 86 31 21 (fax) 03 87 67 04 96
Cyril JAURENA c.jaurena@voila.fr 06 88 91 75 16
Virginie THIEL vivitete@wanadoo.fr 06 82 39 40 23

Collectif contre la misère

Loïc BORGEON loicborgeon@yahoo.fr 06 03 88 39 48
Patrick HOFFMAN patrickhoffman@wanadoo.fr 03 87 76 13 09
Annie MOUTEAU 03 87 33 24 16

PCF (rep)

Gaby LABORDE 16 rue Basse Seille 57000 Metz 06 10 02 82 25
Maïté JOUAVILLE 7 rue St Marcel 57000 Metz 06 61 95 57 29
Denis MACIAZEK denis.maciazek@numericable.fr 06 71 13 03 32
(coordinateur du Collectif)

LCR

Fernand BECKRICH fante@free.fr 03 87 75 33 10

ACORO

Gilbert DEPRUGNEY gilbert-deprugnev@wanadoo.fr 06 74 19 87 13

ATTAC

Jean-Marie MIRE jeanmariemire@wanadoo.fr 03 87 50 44 63
Isabelle MIRE isabelle.miredurand@laposte.net 06 71 75 08 48
James ROY james.roy@cegetel.net

AC CHOMAGE

Anne-Marie MARTIN am.martin57@wanadoo.fr 06 03 10 82 88
Jean-François QUANTIN jf.quantin@wanadoo.fr

